



TERRE D'AVENIR

Le mag de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

#

4

Septembre 2024

Dossier > p.8

LES MURMURES DU TEMPS L'ART AU SERVICE DU TERRITOIRE



17

Travailler

Appels à Manifestation
d'intérêt

18

Soigner

Les événements à ne
pas manquer

20

Préserver

L'ancienne église de
Sain-Bel



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

Édito.



Pierre-Jean Zannettacci
Président de la Communauté de Communes
du Pays de L'Arbresle

Chers amis,

C'est avec une immense joie que nous vous présentons dans ce numéro spécial l'équipement culturel phare de notre territoire : Les Murmures du Temps. Ce projet porté par l'ensemble des élus depuis 2018, et lancé le 6 juillet dernier, propose une exposition permanente, inédite pour un territoire comme le nôtre, qui se déploie sur trois circuits captivants, et incarne une véritable invitation au voyage, à la découverte et à la réflexion.

Nichés dans le cadre historique de L'Arbresle/Eveux, de Saint-Germain-Nuelles et de Savigny/Sain-Bel, les Murmures du Temps nous offrent une rencontre inédite entre la nature, le patrimoine historique et l'art moderne. Les œuvres exposées, sélectionnées avec soin, explorent le thème du temps et de l'histoire de l'activité humaine sous diverses facettes. Ces créations dialoguent harmonieusement avec le paysage, offrant aux visiteurs une expérience immersive qui éveille les sens et l'esprit. Chacun des trois circuits propose une approche unique.

Ces Murmures du Temps nous rappellent que l'art est un langage universel, capable de transcender les époques et de résonner en chacun de nous, peu importe notre âge ou notre parcours. Nous vous invitons à venir explorer ces sentiers artistiques, à vous laisser porter par la beauté des œuvres et des paysages, et à vous imprégner des réflexions qu'ils suscitent. Que vous soyez amateur d'Art, passionné de nature ou simple curieux, cette exposition promet de vous offrir une expérience inoubliable au Pays de L'Arbresle.

Bonne lecture et belle découverte à tous !

Sommaire.

p3 #MonTerritoire

p4 En Bref

p8 Dossier : Les Murmures du Temps

p14 Au cœur de nos communes

p18 Temps Forts

p19 Projet : Collecte des déchets

p20 D'hier à aujourd'hui
Ancienne église de Sain-Bel

p22 Rencontre avec le bonheur au potager

p23 On vous répond

Terre d'Avenir Magazine
édité par la Communauté de
Communes du Pays de L'Arbresle
117 rue Pierre Passemar
69210 L'Arbresle - 04 74 01 68 90

Directeur de la publication :
Pierre-Jean Zannettacci

Rédacteur en chef : Lucile Raynaud
Rédaction : Justine Dubois, Akiko
Matignon

Crédits photos : Service Communication
CCPA; Bruno Duchene; Christophe
Alex; Tess Penot; Lionel Rault; Mairie de
L'Arbresle; Office de Tourisme; Vecteezy;
Freepik; David Udovtch.

Maquette : Pamplemousse

Mise en page : Service Communication
CCPA

Impression : Imprimerie Courand &
Associés

Imprimé sur du papier PEFC

Distribution : Mediapost

Tirage : 17 000 ex.

Dépôt légal : ISSN : 2970-944X

Préserver.

Découvrez en images le Pays de L'Arbresle au travers des clichés pris par ses habitants.

Envie d'être publié ?
Livrez-nous votre vision du territoire en nous envoyant votre photo à :
mag@paysdelarbresle.fr



Petits et grands ont l'occasion de profiter des espaces qu'offre le territoire. C'est le cas du petit Gabin, à Lentilly.

Christophe Alex



Malgré les nombreux jours de pluie qui ont touché le territoire au printemps, la météo sait parfois mettre en avant les paysages du Pays de L'Arbresle, comme ici à Sourcieux-les-Mines.

Bruno Duchene (@bdtozfz)



Bâti par l'architecte Le Corbusier au XX^e siècle, le Couvent de la Tourette, situé à Eveux, est un haut lieu de l'architecture moderne. Il est classé au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Tess Penot (@reglissou05)

Se soigner

Découvrez "UN P'TITEMPS"



C'est le nom retenu pour nommer le dispositif d'aide en faveur des personnes en situation de fragilité qui sera expérimenté sur les communes de Bibost, Bessenay, Chevinay, Courzieu et Saint-Julien-sur-Bibost dans le courant de l'automne 2024.

Les cinq communes portent le projet avec la CCPA, via notamment les centres communaux d'action sociale. La mise en place de ce dispositif est envisagée également sur les communes de L'Arbresle et de Lentilly sous une appellation propre à chaque commune et avec une gestion communale.

- ✦ **De quoi s'agit-il ?** Ce dispositif vise à prévenir l'isolement social et à favoriser les solidarités locales en faveur de personnes en situation de fragilité, telles que des personnes âgées ou des personnes en difficultés momentanées.
- ✦ **De quelle manière ?** Une plateforme numérique sécurisée mettra en relation une personne ayant besoin d'être aidée avec une personne bénévole acceptant la demande de service. La personne aidée pourra contacter « Un p'titemps » par téléphone si elle n'est pas connectée.
- ✦ **Pour quels types de services ?**

- **Visite de convivialité :** échanger des nouvelles, prendre le café, faire la lecture, jouer aux cartes...
- **Accompagnement sur des sorties extérieures** à pied ou en voiture dans un rayon de 10 km,
- **Petits dépannages du quotidien :** changer une ampoule, retourner un matelas...

Services gratuits pour la personne aidée et non indemnisés pour le bénévole.



Un p'titemps

Dispositif local d'entraide et lien social

Vous souhaitez devenir bénévole ?

Contactez le CCAS d'une des 5 communes concernées. Niveau d'engagement libre : vous pouvez répondre aux demandes de services qui vous conviennent, quand vous le souhaitez.

S'engager

La CCPA, TERRITOIRE ENGAGÉ



À l'occasion de sa Fête de l'environnement organisée à Lentilly, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a officiellement reçu sa reconnaissance Territoire Engagé pour la Nature (TEN) par le Collectif Régional.

La CCPA a souhaité faire de la biodiversité un axe fort de sa politique en engageant des actions concrètes pour la préserver : la sensibilisation des différents publics aux enjeux de la biodiversité, la facilitation du partage de connaissances et du lien entre les communes, l'aménagement de sites de renaturation, la tenue d'un programme global sur la gestion durable de l'eau et la conciliation des usages, l'intégration de la nature en ville et la mise en place de la trame noire.

Être reconnue TEN permet à la CCPA de bénéficier d'un accompagnement technique mais également d'échanger avec d'autres collectivités engagées sur ces thématiques.



Pour en
savoir
plus



Economiser

Défi des familles zéro déchet : UNE BELLE RÉUSSITE !



L'accompagnement des familles dans le cadre du défi famille zéro déchet s'est achevé fin Juin.



L'objectif était de réduire de 30% leur production de déchets. C'est une réussite avec une moyenne de 35% de réduction de déchets en 6 mois.

L'esprit d'équipe qui s'est créé dans le groupe a fortement contribué à ce résultat. En effet, les 21 familles participantes ont bénéficié de quatre temps forts et de sept ateliers pratiques depuis le mois de Janvier 2024. Elles ont également partagé au quotidien tous leurs bons plans, leurs découvertes et leurs avancées.



Grandir

Journée territoriale des professionnels PETITE ENFANCE DE L'ACCUEIL COLLECTIF

Depuis 2022, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle s'est dotée d'une coordination Petite Enfance et Parentalité qui permet de renforcer le maillage entre les directrices de "crèches" du territoire, et de favoriser les échanges entre les professionnels Petite Enfance.

De ces réflexions, une rencontre inédite a vu le jour le vendredi 12 Juillet : c'est la première journée territoriale

des professionnels Petite Enfance de l'accueil collectif pour la CCPA : une journée entière pour favoriser la qualité de l'accueil des très jeunes enfants sur le territoire !

Ce sont ainsi 60 professionnels de ces structures qui se sont retrouvés à L'Arbresle pour participer à différents ateliers et échanger dans une ambiance conviviale et studieuse. Plusieurs thèmes ont été abordés dont le neurodéveloppement des jeunes enfants, mais aussi le lien avec les familles. En parallèle, des ateliers sur les contes et comptines étaient organisés.

La réussite de cette journée est notamment due à la

qualité des interventions des différents intervenants, dont la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).



Se déplacer

De nombreuses nouveautés sur LE RÉSEAU CARS DU RHÔNE ET TCL



Depuis le 26 août 2024, vous avez pu voir plusieurs nouvelles lignes de transport en commun sur le territoire du Pays de L'Arbresle.

Suite à un travail collaboratif entre les élus du territoire, Sytral Mobilités a ouvert 4 lignes supplémentaires et renforcé l'offre sur deux lignes existantes. La ligne TCL 98 est désormais étendue jusqu'à Sain-Bel, et des liaisons directes sont désormais possibles jusqu'à Villefranche-sur-Saône, Saint-Symphorien-sur-Coise ou même Brignais

Comment acheter son billet ?

Vous pouvez acheter votre ticket à bord auprès du conducteur. Mais il est également possible d'acheter son ticket par sms en envoyant « CAR » au 93069. Vous recevrez la confirmation d'achat par sms, valable une heure à partir de la réception du message.

Si vous possédez déjà une carte Ourà, vous pouvez la recharger en ligne sur le site Cars du Rhône en choisissant un abonnement ou des tickets unitaires.

Et si je veux voyager sur les réseaux Cars du Rhône et TCL ?

Pour le moment, il faut encore acheter deux tickets différents. Mais Sytral Mobilités est en train de travailler sur l'harmonisation tarifaire entre les deux réseaux pour l'année 2025.



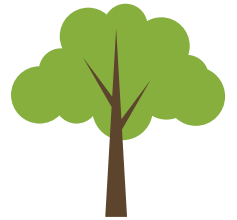
POUR DÉCOUVRIR
LES LIGNES ET
FICHES HORAIRES



Préserver

Desserte forestière DE LA CROIX DU BAN

Pour faciliter l'accès au massif forestier de la Croix du Ban, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, en partenariat avec la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais, a réalisé une desserte forestière.



Cette voirie, d'une longueur de 7,4 kilomètres, emprunte en partie les chemins existants, simplifiant ainsi l'accès à environ 300 hectares de forêt. Un entretien approprié de la forêt favorise la biodiversité, renforce la résistance des végétaux face aux intempéries et aux maladies, et préserve la qualité de l'eau, des sols et de l'air. Il permet également de limiter les risques d'incendie. En cas de feu de forêt, cette desserte sera d'une grande aide pour les pompiers, leur permettant d'accéder plus rapidement au cœur du massif.

Les aménagements réalisés comprennent l'élargissement des chemins existants pour permettre le passage des engins forestiers, ainsi que la création de trois zones de stockage du bois. Le sol est resté en terre et des fossés ont été aménagés pour permettre l'évacuation des eaux pluviales, évitant ainsi l'érosion des chemins.

RESTER SUR LES CHEMINS

En vous promenant dans le massif des crêts boisés, vous traversez des parcelles privées. L'accès aux massifs forestiers est autorisé, mais veillez à rester sur les chemins pour limiter le piétinement dans ces espaces naturels. De plus, cela permettra de préserver et respecter la faune et la flore locales.

EN CHIFFRES

- 3 communes : **Pollionnay, Lentilly, Sourcieux les Mines**
- Budget : **100 000€ HT**
- Financements : **FEADER/Département du Rhône/CCPA/CCVL**

Se divertir

L'Archipel BILLETTERIE EN LIGNE

Depuis les vacances d'avril, vous pouvez réserver vos entrées à l'unité et vos cartes de piscine et bien-être sur notre billetterie en ligne.

Pensez-y pour éviter d'attendre à l'accueil en arrivant !

Accès à la billetterie :
<https://archipel-aquacentre.fr>

Se divertir

Les Mercredis- Découvertes D'OCTOBRE

L'Office de Tourisme vous propose 2 visites durant les vacances de la Toussaint.

«**Quand l'eau du Beaujolais valait de l'or**» : Guidés par l'association "Jardin des Eaux", venez découvrir l'histoire de l'ancien établissement thermal de Sarcey et goûter l'eau de source bienfaisante avant de parcourir les allées du jardin pour y découvrir plus de mille essences dont 350 rosiers anciens.

«**Rencontre avec la pierre**» : Après une visite guidée ludique des Carrières de Glay (géologie, histoire, techniques d'extraction de la pierre dorée) ; petits et grands prendront en main les outils et découvriront la pierre en tant que matériau, guidés par un tailleur de pierre.

Infos et billetterie

Tarifs : de 2,50€ à 4,50€

<https://www.arbresletourisme.fr/activites-et-loisirs/mercredis-decouverte/>

S'engager

Inauguration d'une nouvelle STATION D'ÉPURATION



Après plusieurs mois de travaux, c'est le samedi 15 juin 2024 que la nouvelle Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) de Saint-Julien-sur-Bibost a pu être inaugurée.

Plusieurs discours ont ainsi été réalisés, à commencer par Monsieur Florent Chirat, Maire de Saint-Julien-sur-Bibost, puis Monsieur Christian Martinon, Vice-président voirie, pluvial et assainissement. Monsieur Hervé Triboulet, représentant de MOE Cabinet Merlin a ensuite pu s'exprimer. Le Président de la CCPA, Monsieur Pierre-Jean Zannettacci a clôturé la prise de paroles.

En parallèle, une visite de la station était organisée avant un verre de l'amitié.

Zoom sur le fonctionnement

La station s'organise autour d'une filière rustique (filtres plantés de roseaux sur 2 étages) qui nécessite peu d'énergie pour fonctionner. Ainsi, cela permet d'avoir un entretien à faible coût sur le long terme (un curage tous les 8-10 ans sur le premier étage). Avec 1 ou 2 passages par semaine, un agent seul peut la faire fonctionner.

D'un point de vue traitement, les filtres sont très efficaces pour l'élimination des pollutions carbonées. Des normes de rejet ont été imposées sur le phosphore mais la station dispose déjà des équipements nécessaires pour gérer cette problématique si besoin.



Se divertir

LES MURMURES DU TEMPS L'ART AU SERVICE DU TERRITOIRE





La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle s'est engagée dans le projet « Les Murmures du Temps » avec l'ambition de proposer une nouvelle forme de culture, entre villages et espaces naturels. Cette initiative, dans un premier temps imaginée par la commune de Saint-Germain-Nuelles, a ensuite été portée par les élus communautaires, déterminés à voir se développer des propositions artistiques et touristiques inédites sur notre territoire.

Comme de nombreuses zones périurbaines françaises, le Pays de L'Arbresle cristallise certaines contradictions, entre la volonté de préserver la nature et la nécessité d'un développement économique tout en maintenant un cadre de vie. À l'ère de l'Anthropocène, (empreinte de l'homme sur son environnement), comment composer et imaginer collectivement des futurs désirables ?

En réponse à ce questionnement, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, assistée d'une équipe pluridisciplinaire a conçu Les Murmures du Temps : un parcours artistique et culturel invitant l'art contemporain à s'inscrire dans son paysage, mettant ainsi en relief la richesse et la singularité du patrimoine local. Par cette immersion, il cherche à enrichir les perceptions que l'on a d'un territoire, pour permettre de repenser les rapports que l'on entretient avec notre environnement et ainsi tendre vers un développement plus durable.

Basé sur un diagnostic territorial ayant permis de préciser les caractéristiques identitaires du territoire (tissage, mines, viticulture, histoire...), un appel à projets a été lancé pour procéder, avec l'appui d'une équipe d'experts de l'art contemporain, à la sélection de 11 artistes. Leurs œuvres, créées spécifiquement pour le Pays de L'Arbresle, sont un écho puissant au territoire, entre nouveaux récits et vision d'avenir, en lien avec nos réalités sociales et environnementales.

Depuis 2022, de nombreuses animations et partenariats avec les acteurs locaux de la sphère économique, associative et citoyenne, ont conduit à de belles rencontres. L'occasion pour les habitants de découvrir et s'approprier ce parcours.

Nous sommes ravis de pouvoir proposer une nouvelle offre culturelle et touristique sur notre territoire. La suite se construira à nouveau avec vous dans les années à venir !

**NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BELLE DÉCOUVERTE
DES CIRCUITS, EN MARCHANT... OU EN PÉDALANT !**



Trois questions à

Florent CHIRAT

VICE-PRÉSIDENT À L'AGRICULTURE ET AU TOURISME

QUELS SONT LES ENJEUX D'UN PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPA ?

Au départ, ce qui nous importait, c'était de donner une identité au territoire. D'un point de vue touristique, nous sommes plutôt tournés vers la pleine nature et le patrimoine local mais sans identité particulièrement reconnaissable. C'est de ce constat qu'est née l'idée du parcours artistique et culturel, dont l'objectif est de révéler une identité différenciante, tout en valorisant, le long des circuits, le patrimoine agricole, bâti et naturel de notre beau territoire. C'est une offre singulière et novatrice qui nous permet de nous différencier des territoires voisins.

QUELLE EST LA POLITIQUE GLOBALE DE LA CCPA EN MATIÈRE DE POLITIQUE CULTURELLE, PATRIMONIALE ET TOURISTIQUE ?

La stratégie touristique de la CCPA est notamment basée sur l'aspect pleine nature : nous proposons beaucoup d'activités qui y sont rattachées. Nous avons également la chance d'avoir plusieurs associations patrimoniales locales très actives. Nous pouvons ainsi nous appuyer sur elles pour proposer des offres de découverte du patrimoine et de la gastronomie. Le tout est mis en oeuvre par l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle. Le projet Les Murmures du Temps s'inscrit quant à lui dans une volonté de développer un lien entre le tourisme et la culture. Cette initiative, portée depuis le précédent mandat, ouvre de nouvelles perspectives, entre art et tourisme.

COMMENT FAIRE PERDURER LE PROJET LES MURMURES DU TEMPS DANS LES PROCHAINES ANNÉES ?

Il nous appartient désormais de bâtir une offre touristique et culturelle dédiée à ce projet, appuyée par une forte communication pour le faire rayonner sur l'ensemble du territoire et bien au delà. Sur ces différents aspects, la Communauté de Communes est particulièrement soutenue, notamment par le Département du Rhône, la DRAC (Direction régionale des Affaires Culturelles), et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il va falloir montrer que le côté artistique et touristique peut être un angle de découverte intéressant sur le territoire.



Bon à savoir



Un projet fortement subventionné

L'ambition novatrice du parcours Les Murmures du Temps a été saluée par l'Etat, l'Europe via la Région Auvergne-Rhône-Alpes (LEADER) et le Département du Rhône qui l'ont soutenue financièrement à hauteur de 78 %.

Les trois circuits

LES TROIS CIRCUITS ONT OUVERT LE 6 JUILLET 2024. ILS SONT ACCESSIBLES EN VISITE LIBRE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

CIRCUIT

"La croisée des chemins"

ÉVEUX / L'ARBRESLE

Porte d'entrée

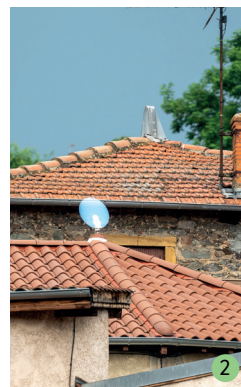
Val des Chenevières, L'Arbresle/Éveux

Comment venir

- En voiture : parking du Bigoût, Val des Chenevières, Éveux
- En train : gare de L'Arbresle à 5 min à pieds
- En vélo : espace de stationnement pour vélo à la gare de L'Arbresle

Durée

2 à 3 km dans le centre-ville de L'Arbresle, soit environ 1h30 de marche



1 - Laurent PERNOT - *Le grand rocher*
2 - Nathanaël ABEILLE - *Répartie*
3 - Stefan SHANKLAND - *(Accolade Lapidaire)*

Difficultés

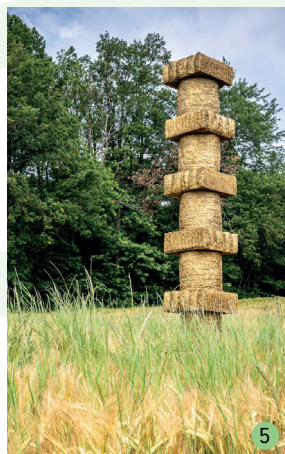
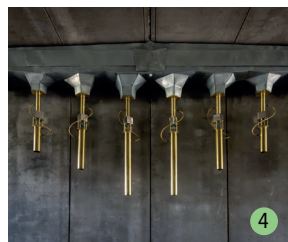
Facile, tout public. Le circuit bénéficie d'une signalétique pour que vous puissiez vous repérer sur le chemin. Il s'agit d'une boucle : vous retournerez à votre point de départ.



CIRCUIT

"D'or et de vin"

SAINT-GERMAIN-NUELLES



4 - Vahan SOGHOMONIAN - *ORG MITRA*
5 - Didier MARCEL - *La colonne dorée*
6 - Julie ESCOFFIER (DUO EVERNIA) - *Géo-empathie*

Porte d'entrée

Parking en bas de l'église de Saint-Germain-Nuelles

Comment venir

- En voiture : Parking devant l'église de Saint-Germain-Nuelles
- En train : gare de L'Arbresle puis le car du Rhône n°285, arrêt "place de l'église" ou à pied (marche d'environ 40 min, avec dénivelé)
- En vélo : espace de stationnement pour vélo, place de l'église

Durée

8 à 9 km / soit environ 3h30 de marche

Difficultés

Difficulté moyenne. Dénivelé (à partir de 10 ans). Prévoir des chaussures adaptées à la randonnée (chemin caillouteux par endroit). Le circuit bénéficie d'une signalétique pour que vous puissiez vous repérer sur le chemin. Il s'agit d'une boucle : vous retournerez à votre point de départ.

CIRCUIT

"Les balcons de l'abbaye"

SAIN-BEL/SAVIGNY

Porte d'entrée

Montée des religieuses. Départ de la gare de Sain-Bel

Comment venir

- En voiture : Parking de la gare de Sain-Bel
- En train : Gare de Sain-Bel
- En vélo : Espace de stationnement pour vélo à la gare de Sain-Bel

Durée

6 km / soit environ 2h45 de marche

Difficultés

Facile, tout public. Prévoir des chaussures adaptées à la randonnée (chemin boueux par endroit). Le circuit bénéficie d'une signalétique pour que vous puissiez vous repérer sur le chemin. Il s'agit d'une boucle : vous retournerez à votre point de départ.



7 - Caroline LE MÉHAUTÉ - Négociation
147 - Intimité du visible
8- Amandine GURUCEAGA - Passage
Tissage



Témoignage

Elodie
CIRCUIT "LA CROISÉE DES CHEMINS"

Ce samedi 6 juillet, j'ai participé à l'une des visites guidées organisée dans le cadre du Festival Les Murmures du Temps. J'ai fait le circuit "La croisée des chemins" qui passe par Éveux et L'Arbresle. Le groupe était dynamique et posait pas mal de questions sur les oeuvres. Le guide nous a ainsi partagé de nombreuses informations très intéressantes sur les oeuvres mais aussi sur l'architecture alentours. Malheureusement, la météo n'a pas été de notre côté et nous avons dû avancer sous la pluie. J'ai participé à la visite guidée avec ma fille, de 13 ans et ma mère. Celle-ci était accessible et adaptée à tout âge même si peut-être un peu long pour des enfants non initiés.



Témoignage

Eloïse, Dorian et Lison
ANIMATIONS AU PAL DES CHENEVIÈRES

Lors de notre passage au Festival Les Murmures du Temps, nous avons beaucoup apprécié la qualité des oeuvres artistiques. Le site était très bien organisé, ce qui nous a permis de profiter pleinement de notre journée en famille. Notre fille a adoré les jeux de billes qui l'ont particulièrement amusée. Les food trucks avaient des propositions complètes et bonnes. Nous n'avons vu que le premier concert, mais c'était un moment joyeux, dans une ambiance très vivante et festive. On était déçus que la météo ne soit pas au rendez-vous car on aurait pu rester plus longtemps et découvrir les artisans locaux.



Festival Les Murmures du Temps / 6 et 7 juillet 2024

PORTÉ PAR LA CCPA, EN COLLABORATION AVEC WOODSTOWER



Le Val des Chenevières, aux pieds de la gare de L'Arbresle, a accueilli le festival d'ouverture du parcours artistique et culturel le samedi 6 et dimanche 7 juillet.

Des visites guidées ont été organisées sur l'ensemble des circuits pour découvrir les 8 oeuvres qui venaient d'être installées dans les semaines précédentes. Les randonneurs et les curieux ont répondu à l'appel pour découvrir les œuvres et les artistes plasticiens, guidés par une médiatrice.

Toute la journée, des animations se sont succédées au Val des Chenevières : parcours de jeux de billes, animation autour des crues et du patrimoine local par les associations du territoire, interviews avec Radio Anthropocène, rencontre avec les artistes plasticiens... Et pour clôturer cette journée, les plus fêtards ont pu profiter de trois concerts gratuits : le groupe lyonnais Kanabae, la chanteuse brésilienne Flavia Coelho et le couple malien Amadou et Mariam. Un festival réussi qui a réuni 2 000 personnes !



LES MURMURES DU TEMPS EN CHIFFRES

5

c'est le nombre de communes qui accueillent les circuits

18 km

c'est la longueur des trois parcours Les Murmures du Temps réunis.

11

c'est le nombre d'oeuvres présentes tout au long des circuits, dont 3 qui arriveront d'ici 2025.

2 000

c'est le nombre de personnes qui ont assisté au Festival Les Murmures du Temps ces 6 et 7 juillet 2024.

En savoir plus

Vos outils à disposition

De nombreux documents ont été préparés pour vous accompagner dans les visites :

- une carte interactive
- des fiches rando avec une description pas à pas des trois circuits
- un livret de présentation des oeuvres

Pour les retrouver, rendez-vous à l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle ou sur le site lesmurmuresdutemps.fr



AU CŒUR DE NOS COMMUNES

La Maison Sport Santé du Pays de L'Arbresle continue le développement de son réseau en accompagnant les associations du territoire à la création des activités Sport Santé.

Bessenay

Le moustique tigre expliqué aux enfants

En juin, avec les enfants de l'école primaire, trois séances d'information ont eu lieu à l'Accueil Collectif de Mineurs pendant le temps méridien pour informer sur le moustique tigre. Jeux, quizz, informations, questions... rien n'a manqué à Jennifer et Florence pour sensibiliser les jeunes de manière ludique sur le cycle de vie de cet insecte et ainsi mieux comprendre comment s'en prémunir. De belles séances d'échanges avec des enfants très intéressés!



Bibost

Une nouvelle activité : L'A.P.A.

L'association de gymnastique Gym'Bo propose, depuis le début du mois de septembre 2024, une nouvelle activité : l'APA pour Activités Physiques Adaptées. L'APA, ce sont des séances conviviales appropriées à son état de santé, ses capacités et ses envies, encadrées par un professionnel. Ce qui permet d'améliorer son bien-être, son autonomie, sa confiance en soi ! L'APA s'adresse à celles et ceux qui ont des difficultés pour pratiquer de la gymnastique classique à cause de problèmes physiques, d'endurance...



Pour plus d'informations, contacter Colette Goutte
au 06 75 91 35 47.

Courzieu

Potager des enfants

Fin juin, les enfants du CME, ont réalisé quelques plantations de légumes dans des Palox situés au centre du village de Courzieu. Élus pour 2 ans en mars dernier, les 9 enfants de CE2, CM1 et CM2, parmi leurs différents projets, tenaient à réaliser un potager qui pourra notamment servir à la cantine de l'école.



Dommartin

Exposition des Talents Dommartinois

Les 6 et 7 avril 2024, a été organisée la première exposition des Talents Dommartinois. Portée par la volonté d'inclure tous les publics et de mettre en lumière les talents artistiques des dommartinois, elle a eu lieu dans le gymnase du Centre d'éducation motrice Jean-Marie Arnion. Le temps du week-end, 580 personnes sont venues à ce premier forum des Arts Dommartinois. Cette exposition s'est clôturée le lundi matin avec la visite des enfants de l'école Bernard Clavel et du CEM : moments d'échanges intenses et privilégiés entre les enfants et les artistes.



L'Arbresle

Biennale de la sculpture 2024

Organisée par l'Union Arbresloise, la 4^{ème} édition de la Biennale de la Sculpture se tiendra du 8 au 23 novembre 2024 à L'Arbresle. Gratuite et ouvert au public, cette biennale rassemble une vingtaine d'artistes spécialistes de la sculpture venus de toute la région Auvergne Rhône-Alpes. Le principe de cet évènement ? Faire découvrir des œuvres de sculpteurs au fil d'un parcours dans la ville. Retrouvons-nous pour inaugurer ce temps fort culturel vendredi 8 novembre à la salle d'exposition de la médiathèque.



Saint-Julien-sur-Bibost

Randonnée pédestre Saint-Julien-sur-Bibost le dimanche 29 septembre

Le comité inter-société Saint-Julienois vous propose sa randonnée annuelle le dimanche 29 septembre 2024 plusieurs parcours vous sont proposés afin de profiter du magnifique paysage de notre territoire en fonction de vos conditions physiques, dont un parcours ludique pour les enfants sur la 6 km. Ravitaillement sur tous les circuits avec soupe à l'oignon à l'arrivée.

Parcours :

- 6 km à 5 € départ de 8h à 16h
- 12 Km à 7 € départ de 8h à 14h
- 18 Km à 8 € départ de 8h à 12h
- 25 Km à 10 € départ de 8h à 12 h

Sain-Bel

La voie verte reliant Sain-Bel à Savigny

Cet été, les habitants du territoire ont eu la chance de profiter d'une nouvelle voie verte qui relie les communes de Sain-Bel et Savigny. Celle-ci offre aux usagers un itinéraire agréable et sécurisé pour leurs déplacements actifs. L'accès se trouve à proximité de l'école, facilitant ainsi la mobilité des élèves et des familles. Mais ce n'est pas tout ! Le long de la voie verte, une œuvre d'art Les Murmures du Temps a été installée. Cette création artistique ajoute une dimension culturelle à cet espace de détente, invitant les passants à s'arrêter, à contempler, et à réfléchir. Alors, enfiler vos baskets, montez votre cheval ou enfourchez votre vélo, et partez à la découverte de ce chemin bucolique à proximité des vaches et à l'ombre des chênes !



Desaintjean Julien, président inter sociétés St Julienois
06 77 23 39 38 / julienidesaintjean@orange.fr

 Saint-Germain-Nuelles

Construction d'une salle modulaire de spectacle

La municipalité de Saint-Germain-Nuelles travaille depuis 2014 à un développement équilibré entre les 2 territoires. Les activités sportives, en salle comme en extérieur, se déroulent surtout sur le plateau du Colombier à Saint Germain. Les activités culturelles sont également très développées, aussi bien au niveau municipal qu'associatif. Elles sont particulièrement orientées vers la pratique et la diffusion de spectacles vivants d'une grande diversité.

C'est pourquoi la municipalité a développé un projet de salle modulaire de spectacle, dans le bourg de Nuelles, avec l'aide d'un programmiste puis d'un cabinet d'architecture. Le choix s'est porté sur le bourg de Nuelles à proximité immédiate de la salle des fêtes, de l'école et de locaux associatifs. Cette configuration permettra des actions de plus grande envergure qui pourront mobiliser plusieurs équipements en proximité (exemple du festival de théâtre amateur).

Prévue pour recevoir des spectacles, des conférences, des assemblées, ...cette salle, d'une capacité d'accueil de 155 places assises, sera équipée de gradinage télescopique et d'une scène adaptable, qui permettront de multiples configurations avec le public, assis ou debout, en pleine jauge ou en jauge partielle, avec une scène surélevée ou de plain-pied. Le permis de construire est déposé, l'appel d'offre est lancé. La Région Auvergne Rhône Alpes a confirmé à la commune son éligibilité à une subvention. Des aides ont également été sollicitées auprès de l'Etat, du Département et des fonds européens. D'ici la fin de cette année, le Conseil statuera sur le lancement des travaux.



 Saint-Pierre-la-Palud

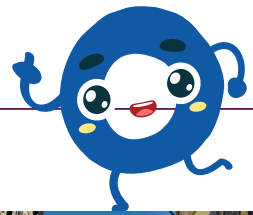
Octobre Rose tout au long du mois



La municipalité et les associations s'associent pour la 3^{ème} année à l'évènement solidaire Octobre rose. De nombreuses animations sont organisées et les dons seront remis à une association lyonnaise qui soutient les femmes touchées par la maladie. Trois moments forts du programme :

- **4 octobre** : conférence méditation de pleine conscience (c'est quoi ? Comment et pourquoi méditer ? méditation et rapport aux soins...)
- **13 octobre** : pétanque féminine
- **27 octobre** : rando rose intercommunale





Travailler

Focus sur

LES APPELS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

La Communauté de Communes accompagne les Communes en matière de revitalisation commerciale via des appels à manifestation d'intérêt (AMI), pour aider un porteur de projet à s'installer.

La CCPA travaille avec les communes pour les aider à mobiliser des commerçants à venir s'installer dans les centre-bourgs. Des appels à manifestation d'intérêt ciblant le type de commerce et de local disponible sont publiés sur différents médias pour communiquer le plus largement possible, trouver le bon candidat et apporter le service manquant au plus près des habitants.

○ Les derniers appels à manifestation d'intérêt

- A L'Arbresle, c'est une maison de la presse – librairie- papeterie qui est recherchée, suite à la fermeture de l'ancien commerce en centre-ville.
- A Sarcey, c'est un commerce d'alimentation générale à vocation multiservices qui pourrait venir s'installer en centre-bourg

En parallèle, des aides à l'installation sont cofinancées par la CCPA et la Région.



POLITIQUE DE SOUTIEN AUX COMMERCES

Depuis 2019, la CCPA cofinance de nombreux projets d'investissements dans le cadre du plan régional pour l'économie de proximité. Il s'agit d'un dispositif de soutien aux commerçants et artisans qui disposent d'un point de vente recevant du public dans les centres-bourgs.

○ Pour quels types de commerce ?

- 60% des projets soutenus sont des activités à dominante alimentaire comme les boulangeries, épiceries... y compris la restauration.
- 40% concerne donc des activités artisanales ou commerciales non alimentaires, comme les soins à la personne, l'habillement...



EN CHIFFRES

360 000 €

de subventions versées depuis 2019

90

projets soutenus depuis 2019

1 projet sur 3

concerne des créations de nouveaux commerces

Se soigner

S'engager

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER SUR LE PAYS DE L'ARBRESLE

Retrouvez plus
de détails sur nos
événements sur
notre site internet
paysdelarbresle.fr



SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

16 au 24 Novembre 2024

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est l'occasion de participer à des manifestations et des événements d'envergure autour de cette thématique vaste et variée. La Communauté de Communes, les communes et les associations du territoire se mobilisent chaque année afin de proposer un programme d'activités diversifiées.



JOUONS EN DUO POUR NOTRE SANTÉ MENTALE, À L'ARBRESLE

12 Octobre 2024

Cette journée s'inscrit dans les Semaines d'information sur la santé mentale qui consistent en une manifestation dont le but est de sensibiliser l'opinion publique et déstigmatiser les personnes souffrant de troubles psychiatriques. Plusieurs ateliers et balades vous seront proposés sur le territoire entre le 7 et 19 octobre 2024.



SEMAINE BLEUE

30 Septembre 2024 au 6 octobre 2024

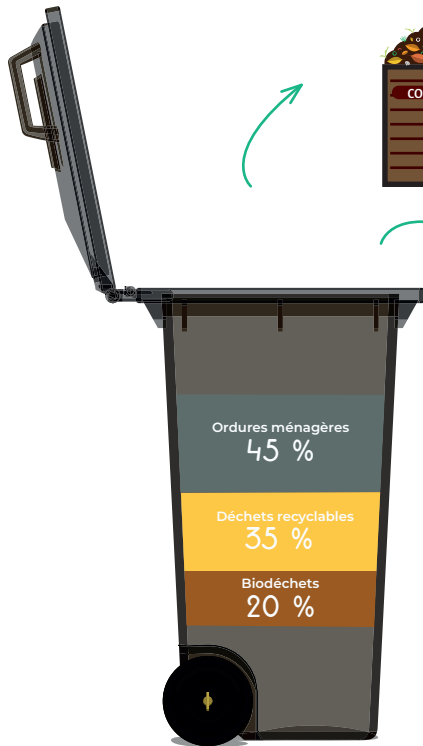
A l'occasion de la Semaine Bleue, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle et les Centres Communaux d'Action Sociale des communes proposent aux seniors des animations.



Economiser

OPTIMISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE

A partir du 1^{er} Janvier 2025, la collecte des ordures ménagères (poubelles noires) aura lieu tous les 15 jours pour cinq communes du territoire : Bessenay, Bibost, Chevinay, Courzieu et Saint-Julien-sur-Bibost. Pour les autres, le changement se fera les années suivantes. On vous donne les solutions pour réduire le volume de vos ordures ménagères.



♥ Déploiement de solutions de tri à la source des biodéchets: compostage domestique, compostage collectif et collecte de biodéchets en points d'apport volontaire. **Sensibilisation sur ce nouveau geste afin de détourner le volume d'ordures ménagères vers le compostage.**



♥ Amélioration de la qualité du tri grâce à une campagne de sensibilisation en porte à porte sur les consignes de tri. **L'objectif est de détourner les déchets recyclables qui se trouvent encore dans la poubelle noire vers la poubelle jaune et la déchèterie pour qu'ils soient valorisés.**

Objectif d'une diminution de 30 % des ordures ménagères



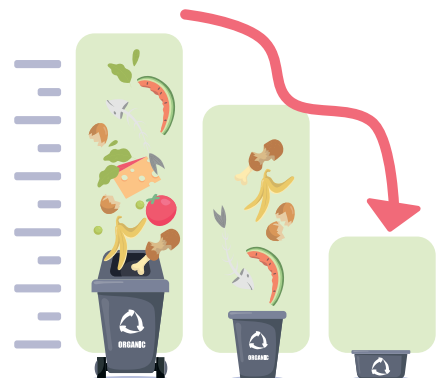
Alternatives et solutions pour une collecte tous les 15 jours

Augmentation du volume des bacs poubelles (points de regroupement collectifs) pour qu'ils absorbent 15 jours d'ordures ménagères

Création de points d'apports volontaires pour détourner un peu de volume d'ordures ménagères du camion de collecte en porte à porte et pour optimiser les parcours de collecte

A QUOI SERT CETTE OPTIMISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ?

- ♥ Réduire le coût du service pour maintenir le coût de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) malgré une inflation importante
- ♥ Réduire l'impact environnemental du service :
 - Moins de kilomètres parcourus et donc moins de CO₂ émis
 - 30 % de nos ordures ménagères valorisées en compost, soit 1 800 tonnes/an de biodéchets détournées



S'engager

Préserver

ANCIENNE ÉGLISE DE SAIN-BEL: PLACE À LA CULTURE

Datant de plusieurs siècles, l'ancienne église romane Saint Jean-Baptiste a depuis été restaurée et transformée en salle culturelle.

Des travaux et restaurations POUR CE LIEU HISTORIQUE

L'église Saint Jean Baptiste a subi de nombreuses réparations tout au long des siècles : réfection du dallage, agrandissement des baies de la nef, construction de la sacristie contre le chevet, consolidation du clocher. Même si l'église a été désaffectée en 1895, le clocher était encore utilisé pour la sonnerie des cloches.

Au début du 20ème siècle, l'ancienne église servait de prison et d'asile de nuit. En 1952, alors qu'il n'y avait déjà plus de toiture depuis quelques années, le Conseil municipal récupéra les cloches. Peu de temps après, le clocher s'écroula.

Ce n'est qu'en 1976 que la Municipalité, avec l'aide du Conseil général, du ministère des Affaires culturelles et de l'Agence des Bâtiments de France, fit appel à un chantier européen de jeunes bénévoles pour déblayer les ruines de l'édifice, consolider et reprendre les murs de la nef, poser une charpente et refaire une toiture.





Un nouveau lieu À VOCATION CULTURELLE

C'est en 2004 que la Municipalité a continué, avec l'aide du Conseil général et de la DRAC, la restauration, en aménageant l'intérieur de la nef et les abords. L'édifice peut maintenant être utilisé comme salle à caractère essentiellement culturel : expositions, concerts mais aussi salle de réception pour les mariages ou autres événements festifs.

Depuis 2024, une saison culturelle est d'ailleurs portée par l'association Paillettes !, soutenue par la mairie, pour faire vivre ce lieu.

Denouveauxaménagements ont été réalisés il y a environ 2 ans pour rendre davantage accessible les lieux au public: parquet au sol, chauffage...



VISITEZ L'ANCIENNE ÉGLISE AVEC L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme propose 2 à 3 visites chaque année à la découverte du centre bourg de Sain Bel et du château de Montbloy, qui se termine par un moment convivial autour d'un pique-nique de produits locaux dégusté dans le chevet de l'ancienne église romane.



LES GRANDES DATES

1196

Première mention du monument dans des documents

XVème et
XVIIIème
siècle

restauration de l'église

1895

Eglise désaffectée

1926

Inscription à l'inventaire des monuments historiques

2004

Devient un lieu à vocation culturelle



Travailler

DÉCOUVREZ, RENCONTREZ, CONSOMMEZ... LOCAL !

**Découvrez avec nous
Blandine Dutour et son
exploitation "Le bonheur
au potager"**



Il y a 8 ans, alors que Blandine finit ses études de paysagiste et qu'elle envisage de reprendre l'entreprise de son patron, son oncle annonce son départ à la retraite et ainsi la fin de l'exploitation familiale, installée depuis 5 générations à Saint-Julien-sur-Bibost. Blandine décide alors de faire perdurer son histoire familiale en reprenant la ferme.

Pour donner corps à ses convictions, la jeune femme, alors âgée de 21 ans, lance une nouvelle dynamique pour son exploitation. Elle conserve les deux hectares de vignes, les cerisiers et remplace la dizaine de vaches à lait par du maraîchage, pour des raisons financières. Cela a encore plus de sens car, sa véritable passion, à elle, ce sont les végétaux.

La jeune femme se donne également une ligne de conduite à suivre : travailler sans produits chimiques et sans plastique au sol. Elle aimerait que ses enfants puissent aller cueillir des radis et les manger directement au champ, sans

qu'elle leur interdise parce qu'il y a des produits dessus qui ne sont pas "bons pour la santé". Elle travaille ainsi avec les techniques de production en agroforesterie (amener des arbres dans les cultures) et en permaculture (mélanger les espèces). Elle cherche également à produire avec le moins d'eau possible.

Aujourd'hui âgée de 28 ans, Blandine est à la tête d'une exploitation florissante, en polyculture, à la fois très attachée à sa terre et aux traditions, tout en étant entièrement engagée dans les enjeux d'aujourd'hui. Elle expérimente chaque année de nouvelles techniques de production et d'exploitation des sols : soit pour moins labourer, soit pour moins désherber, ou encore pour permettre aux arbres fruitiers de perdurer dans le temps. Quelques cochons, poules et moutons se sont d'ailleurs invités à la ferme, dans l'objectif de favoriser la biodiversité des sols.

En parallèle, elle développe une activité de transformation de sa production sous la forme de pâte de fruits (aux fruits... mais aussi à la bière !), de confitures et depuis cet été... de sorbets. Là aussi, la démarche est totale : elle utilise ses fruits, le sucre vient de Bretagne, les boîtes et bocaux sont fabriqués en France et sans plastique.

La cerise sur le gâteau ? Sa pâte de fruit à l'abricot et sa confiture à la mûroise ont été primées au concours régional du « Fermier d'Or », organisé par la chambre d'agriculture chaque année.

Blandine Dutour vend uniquement en circuit court. Pour découvrir ses produits, rendez-vous sur l'exploitation le vendredi après-midi et sur le marché de Sain-Bel le samedi matin.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR

RENDEZ-VOUS SUR MONPAYSDELARBRESLE.FR

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS RÉPOND...



Economiser

J'aimerais pouvoir trier mes biodéchets, chez moi. Que me propose la CCPA ?

> **Vous habitez dans une maison :**

Vous pouvez composter en tas ou vous équipez d'un composteur : vous pouvez bénéficier d'une aide à l'achat d'un composteur à hauteur de 75% du prix d'achat (plafonné à 80€). Pour cela, il suffit de remplir le formulaire de demande et de participer à un atelier de sensibilisation obligatoire qui vous donnera les bases pour bien démarrer votre compost. Nous vous conseillons de participer à l'atelier AVANT d'acheter votre composteur pour bénéficier de conseils précieux dans le choix du modèle. Sinon, vous pouvez consulter notre fiche d'aide au choix du modèle de composteur accessible sur notre page "compostage".

> **Vous habitez dans un appartement ou une maison sans jardin :**

Vous pouvez déposer vos biodéchets sur un des sites de compostage collectif installés sur le territoire. Ces sites fonctionnent grâce à l'implication des habitants du quartier concerné. Des personnes référentes volontaires s'assure que le site fonctionne bien et une association spécialisée vient également vérifier tous les sites une fois par mois. Une carte interactive est accessible sur notre page "compostage"

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de la CCPA, rubrique compostage :

<https://www.paysdelarbresle.fr/agir-pour-l'environnement/territoire-zero-dechet-zero-gaspillage/compostage/>

Se déplacer

J'envisage d'acheter un vélo électrique, est-ce que je peux encore bénéficier de l'aide à l'achat ?

Oui, l'aide est encore disponible pour toute l'année 2024. Cependant, elle s'arrêtera à la fin de l'année, ce qui signifie qu'il faut avoir acheté votre vélo et envoyé votre demande de subvention à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle d'ici le 31 décembre 2024.

Pour rappel, la CCPA subventionne jusqu'à 250€ par foyer pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE), qu'il soit neuf ou d'occasion. Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire d'habiter sur le territoire de la CCPA (habitant ou association). Une subvention versée par foyer/association. Le vélo, ou dispositif, doit être acheté chez un professionnel dans le Rhône (Grand Lyon compris), à partir du 1^{er} juillet 2023.

La subvention correspond à 50% du prix d'achat - 250€ maximum. Celle-ci est cumulable avec une autre subvention (commune, Etat...). A savoir que les accessoires, le marquage ou les pièces de rechange ne sont pas éligibles à la subvention.

Attention, la facture, le RIB et le justificatif de domicile doivent tous être au même nom. Le dossier peut être envoyé par mail à mobilites@paysdelarbresle.fr, par courrier à CCPA - Aide à l'achat vélo - 117 Rue Pierre Passemard - 69210 L'Arbresle, ou déposé à l'accueil de la CCPA aux horaires d'ouverture.

<https://www.paysdelarbresle.fr/aide-a-lachat-dun-velo-a-assistance-electrique/>

POUR NOUS ADRESSER

TOUTES VOS QUESTIONS :

MAG@PAYSDelarbresle.FR

Économiser

Composteur, 500 L cherche famille avec tout plein de déchets



Pour profiter d'une aide à l'achat
rendez-vous sur paysdelarbresle.fr